

CHAPITRE VIII

LES MODES IMPERSONNELS

§ 423. Généralités.

Parmi les modes impersonnels,

- | | | |
|--|---|-------------------------------|
| • l'infinitif (dans son emploi le plus ancien) | } | ont des fonctions de nom ; |
| • le gérondif | | |
| • le supin | | |
| • l'adjectif verbal en -ndus | } | ont des fonctions d'adjectif. |
| • le participe | | |

ART. I. — L'INFINITIF

A. L'infinitif employé comme nom.

§ 424. L'infinitif est souvent employé comme un nom neutre singulier.

Il joue le rôle

- de sujet :

Turpe est mentiri,	L. <Mentir est honteux> F. Il est honteux de mentir ;
--------------------	---
- d'attribut du sujet :

Spirare est sperare,	Respirer, c'est espérer ;
----------------------	---------------------------
- de complément d'objet :

Desiit loqui,	Il cessa de parler.
---------------	---------------------

§ 425. L'infinitif sujet.

L'infinitif peut être considéré comme sujet

1) avec des verbes impersonnels, par exemple :

- | | |
|------------------------------------|---|
| debet, il convient ; | interest, refert, il importe ; |
| licet, il est permis ; | oportet, il faut ; |
| praestat, il vaut mieux ; | juvat, il est agréable ; |
| pudet (me), j'ai honte ; | videtur, placet, L. il paraît bon ; |
| Haec olim meminisse juvabit, | Ce sera une joie, un jour, de se rappeler ces choses ; |
| Senatui visum est legatos mittere, | L. <Il parut bon au sénat...> F. Le sénat décida d'envoyer une ambassade. |

2) avec des locutions composées du verbe *esse*, par exemple :

- | | |
|--|--|
| aequum est, il est juste de ; | melius est, mieux vaut ; |
| satis est, c'est assez, il suffit de ; | satius est, il est préférable de ; |
| opus est, il est nécessaire, il faut ; | fas est, il est permis (par les dieux) de... ; |
- est avec un nom au génitif : *c'est la marque, le devoir... de...* (§ 78) ;

Sapientis est mortem con-temnere, C'est la marque du sage de mépriser la mort.

► Dans ces constructions, si l'infinitif est accompagné d'un attribut, cet attribut se met à l'accusatif :

Sapientis est *patientem esse*, C'est la marque du sage d'être patient ;
Non licet esse *neglegentem*, Il n'est pas permis d'être négligent¹.

N. B. Si le verbe *licet* est accompagné d'un datif, l'attribut est très souvent au datif par attraction :
Mihī non licet esse *neglegenti*, Il ne m'est pas permis d'être négligent.

§ 426. L'infinitif complément d'objet.

L'infinitif joue le rôle de complément d'objet avec des verbes personnels tels que :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| debeo, je dois ; | disco, j'apprends à ; |
| cupio, je désire ; | scio, je sais (faire...) ; |
| possum, je peux ; | audeo, j'ose ; |
| volo, nolo, je veux, je ne veux pas ; | malo, j'aime mieux ; |
| dubito, j'hésite à ; | coepi, je commençai, je me mis à ; |
| statuo, je décide de ; | desino, je cesse de ; |

Caesar cupiebat primum locum *obtinere*, César désirait tenir le premier rang.

► Quand l'infinitif complément d'un verbe personnel est accompagné d'un attribut, cet attribut s'accorde avec le sujet du verbe personnel :

Caesar cupiebat *clementem videri*, César désirait paraître clément².

N. B. Les verbes *volo, nolo, malo, cupio* peuvent aussi être construits avec une proposition infinitive, l'infinitif ayant alors un sujet exprimé à l'accusatif :

Caesar cupiebat *se clementem videri*, L. <César désirait soi paraître clément> F. César désirait paraître clément

§ 427. Autres fonctions de l'infinitif.

L'infinitif a parfois d'autres fonctions :

• complément de but (dans certaines locutions) :

- | | |
|-------------------------|--|
| Da bibere, | Donne à boire ; |
| Haec fere dicere habui, | Voici à peu près ce que j'avais à dire ; |

1. L'adjectif est à l'accusatif comme s'il s'accordait avec le sujet non exprimé d'une proposition infinitive : *c'est la marque du sage qu'il soit patient. Il n'est pas permis que l'on soit négligent* (§ 432).

2. Le latin assimile à un verbe unique le groupe formé par *videri cupiebat*.

• complément de certains participes :

Paratus dimicare, Prêt à combattre ;

• apposition à un nom :

Istud vitium, minime sapere, L. <Ce défaut, être très peu sensé> F. Ce défaut, le manque de jugement ;

• exclamation :

Tantā audaciā respondere! Répondre avec une pareille audace!

N. B. Les prosateurs post-classiques et les poètes emploient plus librement l'infinitif comme complément d'objet, de but ou de relation, et comme complément d'adjectifs :

Tristitiam tradam portare ventis, Je donnerai la tristesse à emporter aux vents.

B. La proposition infinitive.

§ 428. Définition.

La proposition infinitive est une proposition dont

- le sujet est à l'accusatif
- le verbe est à l'infinitif.

Credo eum beatum esse, L. <Je crois lui être heureux¹> F. Je crois qu'il est heureux ;
 Credo eum beatum fore, F. Je crois qu'il sera heureux ;
 Credo eum beatum fuisse, F. Je crois qu'il était heureux, — qu'il fut heureux, — qu'il a été heureux, — qu'il avait été heureux.

§ 429. Emplois de la proposition infinitive.

On trouve une proposition infinitive² :

1) avec les verbes qui signifient

- voir, entendre... (perception des sens) ;
- croire, penser, savoir, espérer... (opération de l'esprit) ;
- dire, enseigner, montrer, promettre... (parole) ;
- se réjouir, s'affliger, s'étonner... (sentiment).

Graeci dicunt Homerum caecum fuisse, Les Grecs disent qu'Homère était aveugle.

1. Cf. en français : Je la crois être morte (Corneille). Un enfant, que je suppose être son fils.

2. On pourrait considérer que la proposition infinitive fait très souvent fonction de complément d'objet, quelquefois de sujet, exceptionnellement d'attribut du sujet, de complément de nom, de complément d'adjectif, d'apposition.

2) avec quelques verbes de volonté :

jubeo, j'ordonne ; sino, je laisse, je permets ;
 veto, je défends ; patior, je souffre, je permets, je laisse ;
 cogo, je force, j'oblige ; oportet, il faut ;
 prohibeo, j'empêche ; licet, il est permis ;
 volo, nolo, malo, cupio (§ 426 N. B.).

Verres hominem corripit jussit, L. Verrès ordonna que l'homme fût saisi ;
F. Verrès ordonna de saisir, fit saisir l'homme ;

3) avec des locutions qui sont proches, pour le sens, des verbes précédents :

constat, il est certain que certior facere, L. <rendre plus certain>
 non inscium esse, { L. <ne pas être igno- F. informer quelqu'un
 non nescium esse, { rant> F. ne pas igno- que ;
 rer que ; certior fio, je suis informé que ;
 fama est, L. <la rumeur publique aegre ferre, supporter avec peine,
 est que> F. le bruit être fâché, être mé-
 court que ; content que ;
 fidem facere, donner la conviction melius est, } il vaut mieux que ;
 que, convaincre que ; praestat,
 fides fit, L. <la conviction est mos est, c'est la coutume que ;
 faite que> F. on croit jus est, c'est la loi que...

Caesar certior factus est arma portari, César fut informé L. <que des armes étaient transportées> F. qu'on transportait des armes ;

4) avec certains noms verbaux :

nuntius, la nouvelle que ; spes, l'espoir...

Spes multam fore segetem, L'espoir que la moisson sera abondante, l'espoir d'une abondante moisson ;

5) avec un démonstratif, dont la proposition infinitive développe le sens :

hoc, illud, id : ceci, que [éviter la traduction à savoir que]

Illud intellego, omnia in me ora conversa esse, Je (le) vois bien, que tous les visages sont tournés vers moi ;

6) dans une interrogation :

Mene incepto desistere? Moi, renoncer à mon entreprise ?

(La particule interrogative -ne est traduite par le ton interrogatif.)

7) dans une exclamation :

Te mentitum esse! Toi, avoir menti ! Avoir menti, toi !

FORMES DE L'INFINITIF	EXEMPLES	TRADUCTION
Présent.		
<i>legere</i> ¹ . <i>legi</i> .	Dicit pueros legere. <i>Il dit que les enfants lisent.</i> Dicebat — — <i>Il disait que les enfants lisaient.</i>	Indicatif présent. Indicatif imparfait.
Parfait.		
<i>legisse</i> . <i>lectum esse</i> .	Dicit pueros librum legisse. <i>Il dit que les enfants lisaient, lurent, ont lu, avaient lu le livre.</i> Dicebat... — — <i>Il disait que les enfants avaient lu.</i>	{ Indicatif imparf., passé simple, passé composé, pl.-q.-parfait. Indicatif pl.-q.-parfait.
Forme : <i>lectum fuisse</i> .	Voir la traduction du parfait <i>clausum fuit</i> (§ 365).	
Futur actif.		
<i>lecturum esse</i> . <i>lecturum</i> . (voir plus loin fore ut discam, fore ut discerem)	Dicit pueros lecturos esse. <i>Il dit que les enfants liront.</i> Dicebat... — — <i>Il disait que les enfants liraient.</i> Dicit pueros lecturos esse si libros habeant. 1) <i>Il dit que les enfants liront s'ils ont des livres.</i> 2) <i>Il dit que les enfants liraient s'ils avaient des livres.</i> (Supposition réalisable dans l'avenir : potentiel.) Dicebat pueros lecturos esse si libros haberent. <i>Il disait que les enfants liraient s'ils avaient des livres.</i>	Indicatif futur simple. Conditionnel présent ² . Indicatif futur simple. Conditionnel présent ³ . Conditionnel présent.
Futur passif.		
<i>lectum iri</i> . (voir plus loin fore ut legar, fore ut legerer).	Dicit omnes libros lectum iri. <i>Il dit que tous les livres seront lus.</i> Dicebat... <i>Il disait que tous les livres seraient lus.</i>	Indicatif futur simple. Conditionnel présent ² .
Forme : <i>lecturum fuisse</i> .	Dicit, dicebat pueros lecturos fuisse si libros haberent. <i>Il dit, il disait que les enfants liraient s'ils avaient des livres.</i> (Supposition non réalisée présentement : irréel du présent.) Dicit, dicebat pueros lecturos fuisse si libros habuissent. <i>Il dit, il disait que les enfants auraient lu s'ils avaient eu des livres.</i> (Supposition non réalisée dans le passé : irréel du passé.)	Conditionnel présent ³ . Conditionnel passé ⁴ .

Formes⁵ : <i>fore ut discam</i> , <i>futurum esse ut discam</i> , <i>futurum ut discam</i> , <i>fore ut legar...</i>	Dicit fore ou futurum (esse) ut pueri discant. <i>Il dit (qu'il arrivera) que les enfants étudieront.</i> Dicit fore ou futurum (esse) ut omnes libri legantur. <i>Il dit que tous les livres seront lus.</i>	Indicatif futur simple.
Formes⁵ : <i>fore ut discerem</i> , <i>futurum esse ut discerem</i> , <i>futurum ut discerem</i> , <i>fore ut legerer</i> .	Dicebat fore ou futurum (esse) ut pueri discerent. <i>Il disait (qu'il arriverait) que les enfants étudieraient.</i> Dicebat fore ou futurum (esse) ut omnes libri legerentur. <i>Il disait que tous les livres seraient lus.</i>	{ Indicatif futur simple. Conditionnel présent ² .
Forme : <i>futurum fuisse ut + verbe passif</i> .	Dicit, dicebat futurum fuisse ut oppidum amitteretur, si plures essent hostes. <i>Il dit, il disait (qu'il arriverait) que la place serait perdue si les ennemis étaient plus nombreux.</i> (Supposition non réalisée présentement : irréel du présent.) Dicit, dicebat futurum fuisse ut oppidum amitteretur, si plures fuissent hostes. <i>Il dit, il disait (qu'il serait arrivé) que la place aurait été perdue si les ennemis avaient été plus nombreux.</i> (Supposition non réalisée dans le passé : irréel du passé.)	Conditionnel présent ³ . Conditionnel passé ⁴ .
Formes : <i>lectum fore</i> . (voix passive)	Dicit omnes libros mox fore lectos. <i>Il dit que bientôt tous les livres auront été lus</i> ⁶ .	Indicatif futur antér. Condit. passé 1 ^{re} forme ⁷ .
<i>adeptum fore</i> . (voix déponente)	Dicebat... <i>Il disait que bientôt tous les livres auraient été lus.</i> Dicit se mox magnam gloriam adeptum fore. <i>Il dit que bientôt il aura acquis⁸ une grande gloire.</i> Dicebat... <i>Il disait que bientôt il aurait acquis une grande gloire.</i>	Indicatif futur antér. Condit. passé 1 ^{re} forme ⁷ .
Posse.	Dicit se resistere posse. <i>Il dit qu'il peut, pourra, pourrait résister.</i> Dicebat se resistere posse. <i>Il disait qu'il pouvait, pourrait résister.</i>	
Potuisse.	Dicit se resistere potuisse. <i>Il dit qu'il pouvait, put, a pu, avait pu, aurait pu résister.</i> Dicebat se resistere potuisse. <i>Il disait qu'il avait pu, aurait pu résister.</i>	
		Voir les notes au bas du tableau p. 220.

FORMES DE L'INFINITIF	EXEMPLES	TRADUCTION
Verbes d'obligation et autres (§ 406). <i>debere, oportere, legendum esse...</i> <i>debuisse, oportuisse, legendum fuisse...</i>	Dicit esse resistendum. Il dit qu'on doit, qu'on devrait résister. Dicebat esse resistendum. Il disait qu'on devait, qu'on devrait résister. Dicit fuisse resistendum. Il dit qu'on avait dû, qu'on aurait dû résister. Dicebat fuisse resistendum. Il disait qu'on avait dû, qu'on aurait dû résister.	
N. B. Quand on a dans la proposition principale un futur dicet, il dira, la traduction de la proposition infinitive est la même qu'avec le présent dicit, il dit.		
1. Particularité : memini pueros legere : Je me souviens que les enfants lisaient, (rarement) ont lu. 2. Ce conditionnel présent est un futur par rapport à un passé. 3. Ce conditionnel présent est un conditionnel de l'éventualité. 4. Ce conditionnel passé est un conditionnel de l'éventualité. 5. Ces tournures sont possibles pour tous les verbes, mais elles sont nécessaires pour les verbes qui, comme disco, n'ont pas de supin, donc pas de formes comme lecturum esse ou lectum iri. 6. Littéralement : fore (seront) lectos (ayant été lus). 7. Ce conditionnel passé 1 ^{re} forme est un futur antérieur par rapport à un passé. 8. Littéralement : fore (sera) adeptum (ayant acquis).		

§ 434. Résumé pour la traduction des formes les plus difficiles.

Les formes *lecturum esse, lecturum, fore ut, futurum esse ut, futurum ut*, aboutissent en français au futur simple ou au conditionnel présent.

Les formes *lecturum fuisse, futurum fuisse ut*, aboutissent en français au conditionnel présent ou passé. Les formes *lectum fore, imitatum fore*, aboutissent en français à un futur antérieur, quand le verbe principal est au présent, à un conditionnel passé 1^{re} forme quand le verbe principal est au passé.

§ 432. Difficultés particulières de la proposition infinitive.

• Omission de *esse* (fréquente) :

Regulus se rediturum [*esse*] *Regulus jura qu'il reviendrait;*
juravit,

Injuriam tibi factam [*esse*] que- *Tu te plains qu'une injustice ait été commise*
reris, *contre toi;*

Oportet te illud monitum [*esse*], *Il faut que tu en sois averti.*

• Omission du pronom sujet (moins fréquente) :

Il est nécessaire d'ajouter dans la traduction, selon le contexte: *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on, cela* :

Praedicat [*se*] dejecturum [*esse*] *Il déclare qu'il abattra la citadelle;*
arcem,

Juppiter jubet fidum esse,

Falsum [*id esse*] respondit,

Nollem [*id esse*] factum,

Jupiter veut qu'on soit fidèle à sa parole;

Il répondit que cela était faux;

L. Je voudrais que cela ne fût pas arrivé

F. Je le regrette.

• Verbe au passif impersonnel :

Credo edici...,

Credo edictum iri...,

Credo edictum (esse)...

Credo edicendum (esse)...

Je crois qu'il est ordonné, qu'on ordonne...;

Je crois qu'il sera ordonné, qu'on ordonnera...;

Je crois qu'il a été ordonné, qu'on a ordonné...;

Je crois qu'on doit ordonner, qu'il faut ordonner...; — qu'on devrait ordonner, qu'il faudrait ordonner...

• Pronom relatif sujet (tournure exceptionnelle en français) :

Eo ad amicum quem redisse audivi, L. *⟨Je vais vers un ami que j'ai appris être revenu⟩* F. *Je vais trouver un ami dont j'ai appris le retour;*

Praevidebat irruptionem barbarorum quos mercatores narraverant fame laborare, L. *⟨que des marchands avaient raconté souffrir de la famine⟩* F. *qui, d'après des récits de marchands, souffraient de la famine.*

• Nécessité d'ajouter *disant que, pensant que* devant la proposition infinitive :

Rex queritur sese semper fuisse socium populi Romani, *Le roi se plaint disant qu'il a toujours été l'allié du peuple romain.*

§ 433. Traduction de la proposition infinitive.

Pour traduire la proposition infinitive, le français utilise, suivant les cas, une des tournures suivantes :

1) *que* et l'indicatif (voir le tableau § 430);

N. B. Quand plusieurs propositions infinitives se suivent, la conjonction *que* n'est ordinairement exprimée qu'une fois. Exemple: *Tibère écrivait aux soldats que sa principale préoccupation allait à ses vaillantes légions de Pannonie; [que] dès qu'il serait remis de son chagrin, il plaiderait leur cause auprès du Sénat; [que] en attendant, il leur envoyait son fils...*

2) *que* et le conditionnel (voir le tableau § 430);3) *que* et le subjonctif

- avec les verbes de volonté:

Jubeo eum exire, *J'ordonne qu'il sorte;*

- avec le verbe *nier*:

Nego eum fortissimum fuisse, *Je nie qu'il ait été très courageux;*

- souvent avec les verbes qui signifient *dire, croire, espérer,*

— quand la phrase est négative:

Non credo eum beatum esse, *Je ne crois pas qu'il soit heureux;*

— — — fuisse, — — ait été —

— — — fore, — — doive être —

— quand la phrase est interrogative:

Credisne eum esse beatum? *Crois-tu qu'il soit heureux?*

— quand la subordonnée précède en français la principale:

Fortissimum eum fuisse scio, *Qu'il ait été très courageux, je le sais;*

- avec les verbes de sentiment:

Gaudeo te valere, *Je suis heureux que tu sois en bonne santé;*

4) la proposition infinitive:

Sinite pueros ludere, *Laissez les enfants jouer.*

5) l'infinitif:

Aiebat se esse amicum regis, *Il prétendait être l'ami du roi;*

Arma moveri audio, *F. J'entends remuer des armes.*

N. B. Le français ajoute parfois les infinitifs *voir, savoir*, notamment pour éviter un imparfait ou un plus-que-parfait du subjonctif:

Gaudebam vos valere, *L. J'étais heureux que vous fussiez en bonne santé
F. j'étais heureux de vous voir (de vous savoir) en bonne santé.*

6) une proposition principale:

Le français supprime volontiers la conjonction *que*; les verbes *croire, espérer, dire* deviennent alors, soit une proposition incise, soit un complément circonstanciel.

Traduction avec <i>que</i>	avec une incise	avec un complément circonstanciel
<i>Je crois que cette mesure...</i>	<i>Cette mesure, je crois, ...</i>	<i>Cette mesure, à mon avis, ...</i>
<i>La tradition rapporte qu'Homère...</i>	<i>Homère, dit la tradition, ...</i>	<i>Homère, selon la tradition, ...</i>
<i>J'espère que cette victoire...</i>	<i>Cette victoire, je l'espère, ...</i>	
<i>Il pensait que cette guerre...</i>	<i>Cette guerre, pensait-il, ...</i>	<i>Cette guerre, selon lui, ...</i>
<i>Le bruit court que le consul...</i>	<i>Le consul, dit-on, ...</i>	<i>D'après le bruit qui court, ...</i>

POUR LE THÈME

§ 434. Le sujet de la proposition infinitive doit être exprimé.

J'affirme qu'il est l'ami du roi, Affirmo eum amicum regis esse;
Il prétendait être l'ami du roi, Contendebat se amicum regis esse.

N. B. Les pronoms *il, elle, ils, elles* se traduisent, tantôt par *se*, tantôt par *eum, eam, id, eos, eas, ea* (§ 180). — Pour la traduction du pronom indéfini *on*, v. § 268.

§ 435. Infinitif présent traduit par l'infinitif futur.

Les verbes signifiant *espérer, promettre* sont suivis en latin de l'infinitif futur:

Il espère revenir bientôt, Sperat se brevi rediturum esse;
Il promet de revenir bientôt, Promittit se brevi rediturum esse.

§ 436. Proposition infinitive traduite par le participe.

Avec les verbes *voir, entendre, sentir*, la proposition infinitive du français se traduit souvent par un participe présent.

Je vois les enfants jouer (= je vois les enfants jouant), Video pueros ludentes.

N. B. *Video pueros ludere* signifie ordinairement: *je vois que les enfants jouent.*

C. L'infinitif formant locution avec un verbe passif.

§ 437. Construction dite « personnelle ».

Avec le verbe *videor, paraître*, et avec le passif d'un grand nombre de verbes qui se construisent à l'actif avec la proposition infinitive, le sujet de l'infinitif devient sujet du verbe principal; les deux verbes ne forment alors qu'un groupe où il serait difficile de considérer à part l'infinitif et de lui attribuer une fonction.

Mihi videor audire, L. *⟨Je me parais entendre⟩* F. *Il me semble que j'entends; je crois entendre;*

Sibi visus est in somnio per nubes volitare, L. *⟨Il se parut en songe voler...⟩* F. *Il rêva qu'il volait à travers les nuages;*

Omnes superaturus (esse) videtur, *Il semble devoir l'emporter¹; il l'emportera, semble-t-il, sur tous ses adversaires;*

Homerus caecus fuisse dicitur, L. *⟨Homère est dit avoir été aveugle⟩* F. *On dit qu'Homère était aveugle;*

Jussi sunt abjicere arma, Mot à mot impossible. F. *Ils reçurent l'ordre, on leur ordonna de jeter leurs armes;*

Oppidani vetiti sunt portas adire, Mot à mot impossible. F. *On défendit, défense fut faite aux habitants de la place d'approcher des portes.*

1. Cet exemple contient deux choses rares: l'infinitif futur latin au nominatif, l'infinitif futur français formé avec le verbe *devoir*.

POUR LE THÈME

§ 438. Traduction des expressions : on croit que, on dit que, on ordonne que (de) :

Deux constructions sont théoriquement possibles. Exemple : *On annonce que César approche* peut se traduire :

1) par le passif impersonnel :

Il est annoncé que César approche, Nuntiatur Caesarem adventare

2) par le passif personnel :

L. *⟨César est annoncé approcher⟩,* Caesar nuntiatur adventare.

► Les deux constructions sont admises par les verbes *credere, croire; nuntiare, annoncer.*

► La construction personnelle

• est *habituelle*, surtout à la 3^e personne, avec les verbes

existimare, putare, penser; judicare, juger; dicere, dire;

audire, apprendre (par ouï-dire); ostendere, montrer, exposer¹;

On dit que les cerfs vivent très longtemps, Cervi dicuntur diutissime vivere;

• est *obligatoire* avec les verbes de volonté :

jubere, ordonner; vetare, défendre; sinere, permettre;

cogere, obliger; prohibere, empêcher;

On ordonne que je sorte, Jubeor exire;

On ordonna de construire un pont, Pons institui jussus est.

► La construction impersonnelle, (avec les verbes autres que les verbes de volonté)

• est *fréquente*, quand le verbe est accompagné d'un adv. ou d'un complém^t :

On ne dit pas sans raison qu'il est imprudent, Non sine causa dicitur eum imprudentem esse;

• est *habituelle*, quand le verbe principal est à une forme composée (dictum est, dicendum est) :

Il faut penser que Philon était éloquent, Existimandum est Philonem disertum fuisse.

• est *obligatoire*, quand le verbe principal et l'infinitif complément sont tous deux à une forme composée :

On doit penser qu'Athènes a été fondée pour les Athéniens, Putandum est Athenas Atheniensium causā conditas esse.

N. B. 1) *On peut dire que...* se traduit par **dici potest** L. *⟨il peut être dit⟩,*
on doit dire que... par **dici debet** (ou **dicendum est**).

2) Quand l'infinitif complément est un verbe impersonnel de sentiment (*paenitere, pudere...*), on ne peut employer que la construction impersonnelle :

On dit que tu te repens de ta faute, Dicitur paenitere te culpa.

1. Les verbes *ferre, tradere, rapporter*, n'admettent la tournure personnelle qu'à la 3^e personne des formes simples : *fertur, feruntur; traditur, traduntur.*

D. L'infinitif de narration.

§ 439. Emploi et traduction.

L'infinitif présent est souvent employé au lieu d'un indicatif imparfait pour accroître la vivacité du récit. Son sujet est au **nominatif**

On le traduit par l'indicatif imparfait, souvent par le présent historique, rarement par l'infinitif de narration.

Cottidie Caesar frumentum flagitare, *Chaque jour César réclamait des vivres;*
Chaque jour César réclame des vivres;
Et, chaque jour, César de réclamer des vivres.

N. B. Exceptionnellement, l'infinitif de narration se rencontre après une conjonction de subordination de temps :

Jamque dies consumptus erat instare, *Et déjà la journée était finie que les barbares, néanmoins tamen barbari acrius minus, nous pressaient encore plus vivement.*

ART. II. — LE GÉRONDIF ET LE SUPIN

§ 440. Traduction du gérondif et du supin.

Le gérondif se traduit :

• le plus souvent par un infinitif : *lire* ;

• quelquefois par un nom : *la lecture* ;

• à l'ablatif sans préposition, par le gérondif français : *en lisant*.

Le supin se traduit toujours par un infinitif.

§ 441. Gérondif et supin complètent la déclinaison de l'infinitif.

L'infinitif employé comme nom neutre ne s'emploie guère que comme sujet et comme complément d'objet (§ 424).

Le gérondif et le supin remplacent l'infinitif dans les fonctions de complément de nom, complément d'adjectif et complément circonstanciel.

INFINITIF.	{	Nominatif : sujet et attribut du sujet.	
		Legere jucundum est,	<i>Lire est agréable.</i>
		Accusatif sans préposition : complément d'objet.	
		Malo legere,	<i>J'aime mieux lire.</i>

§ 442. Emploi du gérondif et du supin.

Accusatif avec préposition (surtout avec ad) : complément circonstanciel.

Ad legendum,	Pour lire ;
Hortor te ad legendum,	Je t'engage à lire ;
Paratus ad dimicandum,	Prêt à combattre ;
Inter cenandum,	Pendant le diner.

Génitif : • complément de nom ou d'adjectif :

Cupiditas legendi,	Le désir de lire ;
Cupidus legendi,	Désireux de lire ;

• complément de causā, gratiā :

Legendi causā (gratiā),	Pour lire.
-------------------------	------------

Datif : usité chez les classiques dans deux locutions seulement¹ :

Solvendo non esse,	L. <N'être pas pour payer> F. Être insolvable ;
Scribendo adesse,	L. <Être là pour rédiger> F. Prendre part à la rédaction.

Ablatif : • sans préposition : complément de moyen, de cause, de manière :

Legendo fies doctus,	L. <Par le fait de lire> F. En lisant (par la lecture) tu deviendras savant ;
----------------------	---

• avec les prépositions in, de, ex, ab : complément circonstanciel :

Acerbus in puniendo,	Dur quand il s'agit de punir ;
Deterruit me a scribendo,	Il m'a détourné d'écrire ;
Ex docendo voluptatem capere,	Prendre plaisir à enseigner.

Accusatif² : complément de but après les verbes de mouvement aller, envoyer...

Dominus postremus cubitum eat!	Que le maître aille se coucher le dernier ! C'est l'accusatif exprimant le terme du mouvement, comme dans eo Romam, je vais à Rome.
--------------------------------	--

Datif ou ablatif : complément de relation

• avec les adjectifs signifiant facile, étonnant, agréable :

Liber jucundus lectu,	Un livre agréable à lire ;
-----------------------	----------------------------

• dans les locutions fas est, nefas est dictu..., il est permis, il n'est pas permis de dire...

Le supin est, en réalité, un nom de la 4^e déclinaison, désignant l'action de lire, de dire...

1. Même en dehors des écrivains classiques, le datif du gérondif est peu usité ; il a ordinairement le sens d'un datif de but.

2. Confusions possibles. Une forme en -tum, p. ex. paratum, peut être :

- l'accusatif d'un nom de la 4^e déclinaison paratus, us, apprêts, préparatifs ;
- le supin en um du verbe parare : préparer, se procurer ;
- le participe passé passif du verbe parare : préparé, acquis ;
- ce participe devenu adjectif : prêt.

ART. III. — L'ADJECTIF VERBAL EN -ndus.

§ 443. Forme et traduction littérale.

L'adjectif verbal en -ndus appartient à la voix passive ; il a la même forme que le gérondif, avec la terminaison d'un adjectif : legendus, a, um¹.

On usait jadis d'une traduction littérale unique : ferendus, devant être supporté ; mais il est nécessaire d'ajouter une autre traduction : étant supporté.

Annona levanda incidit in suspicionem regni appetendi L. <Par le prix du blé étant allégé, il tomba dans le soupçon de la royauté étant recherchée> F. En diminuant le prix du blé, il encourut le soupçon d'aspirer à la royauté.

► Deux autres traductions sont parfois utiles : à supporter, supportable.

A. L'adjectif verbal aux cas du gérondif.

§ 444. L'adjectif verbal sert de passif au gérondif.

A l'accusatif avec préposition, au génitif, au datif, à l'ablatif, l'adjectif verbal en -ndus peut être considéré comme le passif du gérondif.

On dit avec un gérondif : cupiditas videndi, le désir de voir. Avec un complément d'objet à l'accusatif, on peut dire :

Cupiditas videndi urbem,	Le désir de voir la ville ;
--------------------------	-----------------------------

mais on dit très souvent, en utilisant l'adjectif verbal :

Cupiditas urbis videndae,	L. <Le désir de la ville devant être vue> F. Le désir de voir la ville.
---------------------------	---

Le nom qui était complément d'objet, urbem, a pris le cas du gérondif, le génitif : urbis.

Le gérondif a fait place à sa forme passive, l'adjectif verbal, qui s'accorde avec le nom : ...(urbis) videndae.

L'adjectif verbal remplace souvent le gérondif quand le gérondif aurait un complément d'objet à l'accusatif.

L'adjectif verbal se traduit alors comme le gérondif (§ 440).

1. L'adjectif en -ndus est une sorte de participe passif, qui a un sens présent ou futur. Le gérondif est peut-être ce participe passif employé comme nom (cf. en français : un relevé, un bâti, un permis...).

§ 445. Emploi de l'adjectif verbal aux divers cas.

- **Accusatif avec préposition** (surtout *ad, pour; inter, pendant*):
Ad urbem videndam veni, Je suis venu pour voir la ville;
Inter res agendas mortuus est, Il est mort dans l'exercice de ses fonctions;
- **Génitif** (compl^t d'un nom, de certains adjectifs, de *causā, gratiā, en vue de...*):
Majorum dolorum effugiendo- Pour éviter de plus grandes souffrances;
rum gratiā,
- Tournures remarquables :
Orator pacis petendae, Un porte-parole chargé de demander la paix;
Illi libri dissolvendarum religio- Ces livres étaient de nature à ruiner les pra-
num erant, tiques religieuses;
Aegyptum proficiscitur cogno- Il part pour l'Égypte afin d'y étudier les
scendae antiquitatis, antiquités [gén. de but — post-classique];
- **Datif** (dans des locut. consacrées; compl^t de certains verbes, de certains adjectifs):
Decemviri legibus scribundis, Les décevirs chargés de la rédaction des
lois;
Praeesse agro colendo, Etre préposé à la culture d'une propriété;
Tempus demetendis frugibus La saison propre à la moisson des céréales;
accommodatum,
Firmandae valetudini in Campa- Il se retira en Campanie pour y raffermir
niam concessit, sa santé [datif de but — post-classique].
- **Ablatif.** — sans préposition (presque toujours complément de moyen):
Imprimendo sigillo tuo, Par le fait d'apposer ton sceau, par l'apposi-
tion de ton sceau, en apposant ton sceau;
 — avec préposition (surtout *in, dans, quand il s'agit de; de, au sujet de;*
ab, ex, de):
In eligendis amicis, Quand il s'agit de choisir ses amis; dans le
choix de ses amis;
Liber de contemnenda morte, Un livre sur le mépris de la mort;
A bello faciendo deterrere, Détourner de faire la guerre.

§ 446. Emplois exceptionnels.

Aux cas cités au § 445, l'adjectif verbal exprime exceptionnellement

- l'obligation :
Pluto compescit Geryonem tristi Pluton enferme Géryon derrière ses eaux
undā omnibus enavigandā, sinistres L. <devant être traversées par
[emploi non classique] tous les hommes> F. que tous les hommes
doivent traverser;
- l'intention :
In agrum Aequorum depopu- Ils passèrent sur le territoire des Eques
landum transierunt, L. <devant être ravagé> F. pour le
ravager.

POUR LE THÈME

§ 447. Gérondif ou adjectif verbal ?

Quand le gérondif latin devrait avoir un complément d'objet à l'accusatif, on traduit, selon la nature de ce complément, tantôt par le gérondif, tantôt par l'adjectif verbal, d'après le tableau suivant :

CAS DU GÉRONDIF	LE COMPLÉMENT DU GÉRONDIF DEVRAIT ÊTRE		
	UN NOM, UN PRONOM MASC. OU FÉM.	UN PRONOM NEUTRE	UN ADJECTIF NEUTRE
Accusatif avec préposition.	adjectif verbal	adjectif verbal	adjectif verbal
Génitif.	} gérondif ou, plus sou- vent, adjectif verbal	ord ^t gérondif	ord ^t gérondif
Datif.		adjectif verbal	adjectif verbal*
Ablatif sans préposition.	} gérondif ou, plus sou- vent, adjectif verbal	ord ^t gérondif	ord ^t gérondif
Ablatif avec préposition.		adjectif verbal	ord ^t adjectif verbal*

* En remplaçant le pronom ou l'adjectif neutre par le nom **res** accompagné d'un adjectif :
cela = cette chose, ea res; beaucoup de choses = res multae au lieu de multa.

Exemples :

- Pour distinguer le vrai et le faux, Ad vera ac falsa dijudicanda;*
Le désir de voir cela, Cupiditas illud videndi;
Désireux de te voir, Cupidus tui videndi;
L'art de discerner le vrai et le faux, Ars vera ac falsa dijudicandi;
En apposant ton sceau, { Imprimendo sigillum tuum ou, plus souvent,
{ imprimendo sigillo tuo;
En ne faisant rien, Nihil agendo;
Quand il s'agit de raconter quelque chose, { In narrando aliquid ou in aliqua re
{ narranda;
Il m'a détourné d'entreprendre cela, Me deterruit ab ea re suscipienda.
- N. B. Les verbes intransitifs latins, actifs et déponents, s'emploient au gérondif, mais non à l'adjectif verbal pris comme passif du gérondif :
- Son zèle pour venir en aide à ses amis, Studium subveniendi amicis;*
 — exception faite pour les déponents *uti, frui, fungi, vesci, potiri*, qui étaient anciennement transitifs :
L'espoir de s'emparer de la ville, Spes potiundae urbis.

B. L'adjectif verbal aux cas que le gérondif ne possède pas.

§ 448. L'adjectif verbal exprime une obligation.

Au nominatif et à l'accusatif sans préposition l'adjectif verbal en *-ndus* indique qu'une action *doit être faite*, lorsqu'il est employé avec le verbe *esse* exprimé ou facile à sous-entendre :

- tournure personnelle, avec un sujet déterminé :

Delenda (est) Carthago, L. <Carthage est devant être détruite> F. Carthage doit être détruite ; il faut détruire Carthage ;

Delendam esse Carthaginem Je suis d'avis que Carthage doit être détruite. censeo,

L'adjectif verbal est souvent accompagné d'un datif qui indique pour qui il y a obligation ; ce datif devient souvent en français le sujet du verbe *devoir* :

Virtus nobis colenda est, L. <La vertu est pour nous devant être pratiquée> F. Nous devons pratiquer la vertu.

- tournure impersonnelle, sans sujet déterminé :

Omnibus hominibus moriendum est, } la traduction littérale est impossible.
Laborandum est, }

Pratiquement, on traduit l'idée d'obligation par le verbe *devoir* ;

— s'il y a un datif, on prend ce datif comme sujet du verbe *devoir* :

Omnibus hominibus moriendum est, Tous les hommes doivent mourir ;

— s'il n'y a pas de datif, on prend comme sujet du verbe *devoir* l'indéfini *on* :

Laborandum est, On doit travailler.

N. B. Avec certains verbes qui veulent leur complément au datif, le datif qui accompagne l'adjectif verbal ne peut pas être pris comme sujet :

Parendum est duci, On doit obéir au chef.

Avec ces verbes, l'auteur de l'action est à l'ablatif avec *a(b)*¹ :

Ei a me referenda est gratia, Je dois lui témoigner de la reconnaissance.

► Traductions diverses.

1) Le français n'exprime pas toujours l'obligation par le verbe *devoir* ; il recourt souvent à d'autres tournures :

Tu dois travailler = il faut, il est nécessaire que tu travailles ; il te faudra travailler ; tu as à travailler, tu n'as qu'à..., ton devoir est de... ; tu es dans l'obligation de..., c'est une nécessité pour toi de..

Je dois te punir = je suis obligé de... ; force m'est de te punir...

Il doit être loué = il mérite d'être loué, il mérite des éloges...

1. L'auteur de l'action est aussi à l'ablatif avec *a(b)* quand il s'agit tout spécialement de dire de qui doit venir l'action : Non a me accusandus est, Ce n'est pas de moi que doit venir l'accusation.

2) Le français traduit à l'occasion l'indicatif latin par le conditionnel français avec les verbes *devoir*, *falloir*, *mériter* (§ 406) :

Laborandum est tibi, Tu dois ou tu devrais travailler ;
Laborandum ei fuit, Il dut travailler ou il aurait dû travailler.

§ 449. L'adjectif verbal exprime une intention.

L'adjectif verbal en *-ndus* exprime plutôt l'intention que l'obligation lorsqu'il accompagne les verbes *dare*, *donner* ; *tradere*, *remettre* ; *relinquere*, *laisser* ; *rogare*, *demander* ; *suscipere*, *se charger de* ; *curare*, *prendre soin de...*

► Traduction ordinaire : *legendus*, à lire :

Dedit mihi libros legendos, Il m'a donné des livres à lire ;
Infantes Faustulo traditi sunt educandi, L. <Les enfants furent remis à élever...>
F. On chargea Faustulus d'élever les enfants ;

Semper rogant vasa utenda, Toujours L. <ils demandent des ustensiles à utiliser> F. ils empruntent des ustensiles ;

Pontem faciendum curavit, L. <Il s'occupa d'un pont à construire> F. Il fit construire un pont.

§ 450. Emplois exceptionnels.

Exceptionnellement, l'adjectif en *-ndus* exprime l'obligation,

- comme adjectif épithète :

Testis haud spernendus, Un témoin qui ne doit pas être dédaigné ;
Res optanda, Une chose qui mérite d'être désirée ;

- comme adjectif pris substantivement :

Dicenda tacenda loquitur, Il dit ce qui est à dire et ce qui n'est pas à dire.

- à un autre cas que le nominatif et l'accusatif sans préposition : voir § 446.

POUR LE THÈME

§ 451. L'adjectif verbal des verbes intransitifs.

Dans les verbes intransitifs, l'adjectif verbal en *-ndus* ne peut exprimer l'obligation que sous la forme impersonnelle :

Il faudra user de ruse ; Utendum erit dolo.

Toutefois les adjectifs verbaux *utendus*, *vescendus* peuvent s'employer avec les verbes *dare*, *accipere*, *rogare*, dans le sens de à utiliser, à manger :

Prêter une échelle (= donner une Dare scalas utendas ;
échelle à utiliser),

Donner à manger des oignons, Dare caepas vescendas.

C. L'adjectif verbal employé comme adjectif qualificatif.

§ 452. L'adjectif verbal exprime la possibilité.

L'adjectif verbal en -ndus équivaut parfois à un simple adjectif marquant la possibilité, ordinairement dans des phrases de sens négatif :

Dolor vix ferendus,	Une douleur difficilement supportable ;
Vix credendum erat...	Il était difficilement croyable..., il était difficile de croire....

§ 453.

▶ RÈGLE PRATIQUE POUR LA TRADUCTION DE L'ADJECTIF VERBAL ◀

- 1) Au génitif, au datif, à l'ablatif, à l'accusatif avec préposition, l'adjectif verbal se traduit par l'infinitif : *lire*, parfois par un nom verbal : *la lecture*, et, à l'ablatif sans préposition, par le gérondif français : *en lisant*.
- 2) Au nominatif et à l'accusatif sans préposition, l'adjectif verbal exprime l'obligation ou l'intention :
 - avec le verbe *esse*, il se traduit par les verbes *devoir*, *falloir*,
 - avec d'autres verbes, il se traduit souvent par la tournure *à (lire)*.

POUR LE THÈME

§ 454. Traduction du gérondif français « en lisant ».

Le gérondif français a différentes nuances :

• **Moyen, cause :**

On traduit le plus souvent par l'ablatif du gérondif ou de l'adj. verbal.

<i>Il rétablit la situation en temporisant,</i>	Cunctando rem restituit ;
<i>On ne supprime pas la religion en sup-</i>	Superstitione tollenda non tollitur religio ;
<i>primant la superstition,</i>	
<i>En intervenant (= si j'intervenais), je te</i>	Intercedendo (ou si intercedam) tibi no-
<i>nuirais,</i>	ceam.

• **Manière :**

On traduit d'ordinaire par le participe présent.

<i>Il se promène en lisant,</i>	Ambulat legens ;
---------------------------------	------------------

On peut utiliser parfois la locution sic (ita)... ut, L. <de la façon suivante, à savoir que... > (Voir exemple § 491.)

• **Temps :**

On traduit par le participe présent, ou par cum + indic., ou par cum + subj., ou par dum + indic. présent.

<i>Platon mourut en écrivant,</i>	Plato scribens mortuus est ;
<i>En gardant le silence (= en ce moment où ils se taisent...), ils approuvent,</i>	Cum tacent, probant ;
<i>En entrant (= comme il entrait), il aperçut...</i>	Cum ingrederetur, conspexit... ;
<i>En cherchant sa nourriture (= pendant qu'il cherche...), il trouva une perle,</i>	Dum escam quaerit, margaritam reperit.

• **Nuances mêlées :**

<i>J'ai sauvé les autres en me perdant moi-même (= dans des conditions telles que...),</i>	Ita ceteros servavi ut ego perirem.
--	-------------------------------------

• **Tournure « tout en lisant » :**

<i>Tout en écoutant, il écrit (= en même temps, il écoute et il écrit),</i>	Simul et audit et scribit ;
<i>Tout en étant hardi, il observe une certaine prudence,</i>	Idem et audacissimus est et quamdam prudentiam servat ;
	Ita est audax ut quamdam prudentiam servet ;
<i>Menacer tout en plaisantant,</i>	Minari inter jocum ;
<i>Tout en faisant cela...</i>	Inter rem agendam illam....

ART. IV. — LES PARTICIPES

A. Le participe en général.

§ 455. Le participe, c'est le verbe sous la forme d'un adjectif.

chez les écrivains classiques	}	le participe présent s'emploie comme adjectif épithète,
		— futur — — — attribut
		— passé — — — épithète ou attribut.

(presque toujours),

§ 456. Le participe employé comme épithète (part. présent et part. passé).

• tantôt le nom ou le pronom dont ils sont épithètes est exprimé :

III, proficiscentes in Graeciam...	L. Ces derniers, partant pour la Grèce, ... ;
------------------------------------	---

- tantôt il faut sous-entendre à côté d'un participe un nom ou un pronom :

lui, eux, quelqu'un, des hommes, moi, toi, nous, vous :

Semper eum adjuvi: indigenti Je l'ai toujours aidé: quand il manquait
[ei] pecuniā dedi quod opus d'argent, je lui ai donné ce qui lui était
erat nécessaire ;

Semper te adjuvi: indigenti [tibi] Je l'ai toujours aidé: quana tu manquais
pecuniā dedi quod opus erat, d'argent, je t'ai donné... ;

Maledicenti ne responderis, L. <A quelqu'un t'injuriant...> F. Si l'on
t'injurie, ne réponds pas ;

Clamores indignantium, L. <Des cris de gens s'indignant> F. Des
cris d'indignation.

§ 457. Le participe employé comme attribut (part. passé et part. futur).

Ducenti milites occisi sunt, Deux cents soldats furent tués.

- N. B. Il est souvent nécessaire de suppléer *est, sunt, esse* avec le participe passé ;
esse avec le participe futur :

Ducenti milites occisi [sunt] ;
Sperat se mox redituum [esse], Il espère revenir bientôt.

§ 458. Le participe employé comme nom.

D'adjectifs, certains participes sont devenus des noms :

sapiens, le sage, le philosophe ; audientes, les auditeurs ;
dictum, une parole ; facta, les faits, les actions.

§ 459. Valeur temporelle des participes.

Un participe, tout comme un infinitif, n'indique pas le temps d'une façon absolue,
mais par rapport au verbe principal de la proposition :

- Le participe présent indique une action simultanée par rapport au verbe principal, qu'il s'agisse du passé, du présent ou de l'avenir :

Proficiscentes dixerunt..., En partant, ils dirent... = Lorsqu'ils par-
tiraient... ;

Proficiscentes dicunt..., En partant, ils disent... = Lorsqu'ils
partent... ; [tiraient...]

Proficiscentes dicent..., En partant, ils diront... = Lorsqu'ils par-

- Le participe passé indique une action antérieure par rapport au verbe principal, qu'il s'agisse du passé, du présent ou de l'avenir :

Persae victi fugerunt, Vaincus, les Perses s'enfuirent = Quand ils
eurent été vaincus... ;

Persae victi fugiunt, Vaincus, les Perses s'enfuient = Quand ils
ont été vaincus... ;

Persae victi fugient, Vaincus, les Perses s'enfuiront = Quand
ils auront été vaincus...

- Le participe futur (surtout dans la langue post-classique), s'emploie à côté d'un verbe pour indiquer une action postérieure, qu'il s'agisse du passé, du présent ou de l'avenir :

Misit, mittit, mittet legatos peti- Il envoya, il envoie, il enverra une ambas-
turos pacem, sade chargée de demander la paix.

A l'idée d'action postérieure s'ajoute souvent une idée d'intention ou d'éventualité.

- Un participe aboutit donc souvent à des traductions différentes selon le temps du verbe principal.

B. Le participe présent actif et déponent.

§ 460. *Amans* : aimant ; *imitans* : imitant.

Particularités :

- 1) Certains participes présents peuvent avoir un sens réfléchi (§ 390) :
exercens, exerçant et s'exerçant ; volvens, roulant et se roulant ;
movens, mettant en mouvement et se mettant en mouvement....
- 2) Certains participes présents deviennent parfois des adjectifs désignant une qualité permanente (§ 80) et se construisent alors avec le génitif de relation.
Participe : patiens frigus, supportant le froid (à un certain moment).
Adjectif : patiens frigoris, L. <Capable de supporter en ce qui concerne le froid> F. Capable de supporter le froid (en tout temps).

C. Le participe passé passif¹.

§ 461. *Victus* : ayant été vaincu².

Particularités :

- 1) Certains participes passés passifs se rencontrent parfois avec un sens de présent (emploi rare) :

Malo certam pacem quam spe- J'aime mieux une paix certaine qu'une
ratam victoriam, victoire qu'on espère.

- 2) Certains participes passés ont parfois un sens réfléchi (emploi poétique) :

Redimitus tempora lauro, S'étant couronné les tempes de laurier.

1. Les participes passés passifs et déponents sont terminés le plus souvent en *-tus*, parfois en *-sus*, *-zus*. Ils représentent un ancien adjectif verbal à suffixe *-tus*, qui pouvait avoir un sens actif ou passif, s'appliquer au présent ou au passé, marquer la possibilité. Des traces subsistent de l'état de choses ancien.

2. Le participe français *vaincu* a tantôt le sens d'un participe passé passif : *ayant été vaincu*, tantôt le sens d'un participe présent passif : *étant vaincu*.

- 3) Certains participes passés se rencontrent parfois avec un sens
- d'adjectif : *paratus, préparé, acquis et prêt* ;
 - d'adjectif marquant la possibilité : *conspicuum, aperçu et visible* ; *contemptus, méprisé et méprisable* ; *invictus, vaincu et invincible*....
- 4) Certains participes ayant une forme de participes passés passifs ont un sens actif : *cenatus, ayant dîné* ; *potus, ayant bu* ; *pransus, ayant déjeuné* ; *juratus, ayant juré*....

► **Locutions remarquables :**

- Le participe passé passif est parfois une sorte de nom verbal :
Opus est properato, L. *⟨Besoin est de hâter⟩* F. *Il faut se hâter.*
- Le participe passé passif forme souvent avec *habere* une locution qui est l'origine du passé composé français :
Juppiter bonos in tabulis ex-scriptos habet, L. *⟨Jupiter a les noms des honnêtes gens inscrits sur des tablettes ;⟩*
Compertum habeo..., L. *⟨J'ai comme chose constatée⟩* F. *J'ai acquis la certitude que... ;*
Persuasum habeo..., L. *⟨J'ai comme chose à moi persuadée⟩* F. *Je suis persuadé que....*

D. Le participe passé déponent.

§ 462. *Passus* : ayant souffert.

Particularités :

- 1) Certains participes passés déponents ont tantôt le sens actif, tantôt le sens passif :

comitatus,	ayant accompagné	et	ayant été accompagné ;
confessus,	ayant avoué	et	ayant été avoué ;
depopulatus,	ayant ravagé	et	ayant été ravagé ;
imitatus,	ayant imité	et	ayant été imité ;
meditatus,	ayant préparé	et	ayant été préparé ;
pactus,	ayant conclu	et	ayant été conclu...

- 2) Certains participes passés déponents ont parfois un sens de présent :
usus, se servant de ; *ratus, arbitrat, jugeant* ; *veritus, craignant*....

E. Traduction des participes présents et passés.

§ 463. Participes employés seuls.

Exemples : *Legati, proficiscentes Romā...*, *Les ambassadeurs, partant de Rome...* ;
Persae victi..., *Les Perses, vaincus (ayant été vaincus)....*

Divers procédés de traduction peuvent être utilisés suivant le contexte :

- le participe : *Partant de Rome, les ambassadeurs...* ; *Vaincus, les Perses...* ;
- le gérondif : *En partant de Rome...* ;

- **une proposition indépendante** : *Les Perses étaient vaincus*¹
(Ne pas user de cette traduction, quand l'écrivain a voulu une phrase ample et oratoire.)
- **une proposition relative** : *Les Perses, qui avaient été vaincus...* ;
- **une proposition circonstancielle** :
— de temps : *Lorsqu'ils partirent de Rome ; lorsqu'ils eurent été vaincus...* ;
— de cause : *Puisqu'ils avaient été vaincus...* ;
— d'opposition-concession : *Bien qu'ils eussent été vaincus...* ;
— de supposition : *S'ils avaient été vaincus...* ;
- **un nom abstrait** : *Au moment de leur départ...* ; *après leur défaite, à la suite de leur défaite, en raison de leur défaite, malgré leur défaite, en cas de défaite...*
Sicilia amissa angebat eum, L. *⟨La Sicile perdue⟩* F. *La perte de la Sicile lui serrait le cœur ;*
Mortui complorati impleverunt urbem maestitia, L. *⟨Les morts pleurés⟩* F. *Les lamentations sur les morts emplirent la ville de tristesse ;*
Illi perditā republicā opus erat, L. *⟨Il avait intérêt à la ruine de l'État ;⟩*
Ab urbe condita, L. *⟨Depuis la fondation de Rome ;⟩*
Post reges exactos, L. *⟨Après l'expulsion des rois ;⟩*
- **un infinitif** : *Au moment de partir...* ; *après avoir été vaincus...*
Vidi eum ingredientem, L. *⟨Je l'ai vu entrer⟩* F. *Je l'ai vu entrer ;*
- (quand une négation accompagne le participe) : **sans** + infin. ; **sans que** + subj. :
Persae non victi ab incepto destiterunt, L. *⟨Les Perses, n'ayant pas été vaincus...⟩* F. *Les Perses, sans avoir été vaincus, sans qu'ils eussent été vaincus, renoncèrent à leur entreprise.*

§ 464. Participes accompagnés de particules.

<i>Calidius statim designatus de claravit...</i> ,	Aussitôt qu'il eut été élu (aussitôt élu, à peine élu), <i>Calidius montra...</i> ;
<i>Haec simul increpans...</i> ,	En même temps qu'il proférait (tout en proférant) ces invectives... ;
<i>Res Hannibalem angebat quippe reputantem...</i> ,	<i>Papirius, comme s'il était ému de leurs paroles...</i> ;
<i>Papirius perinde ac motus dictis eorum...</i> ,	<i>Papirius, comme s'il était ému de leurs paroles...</i> ;
<i>Quanquam omnibus invisus...</i> ,	Bien qu'odieux à tous... ;
<i>Non mihi istud, nisi admonito, venisset in mentem,</i>	<i>Non, cela ne me serait pas venu à l'esprit, L. ⟨à moins qu'averti⟩</i> F. <i>si tu ne m'y avais fait penser ;</i>
<i>Nemo, modo genitus in Italia...</i> ,	<i>Né seulement en Italie) L. ⟨né seulement en Italie⟩</i> F. <i>pourvu seulement qu'il soit né en Italie.</i>

1. Dans cet exemple et les exemples suivants, choisir le temps d'après le temps du verbe principal (§ 459).

F. Le participe futur actif et déponent.

§ 465. Emploi et sens.

Dans la langue classique, le participe futur s'emploie presque toujours comme attribut avec le verbe *esse*¹.

Il exprime :

• l'intention :

— l'intention qu'on a soi-même :

Librum scripturus sum de illo bello, *J'ai l'intention, je me propose d'écrire un livre sur cette guerre;*

— (parfois) l'intention d'un autre :

Oportet me ipsum ames si veri amici futuri sumus, *Il faut que tu m'aimes pour moi-même, si nous devons être (si tu veux que nous soyons) de véritables amis.*

• le futur :

Vita incerta ac forsitan paulo post morbo interitura, *Une vie incertaine et qui, peut-être, finira (est destinée à finir, doit finir) dans peu de temps par la maladie;*

— particulièrement le futur prochain :

Exercitum in Africam trajecturus sacrificabat, *Étant sur le point de faire passer son armée en Afrique, il offrait un sacrifice;*

Hodie cenaturus sum apud Caesarem, *Je vais dîner aujourd'hui chez César.*

• l'éventualité :

— qui pourrait se réaliser :

Credo Scipionem confecturum esse bellum si plures sint copiae, *Je crois que Scipion terminerait la guerre si ses troupes étaient plus nombreuses;*

— qui aurait pu se réaliser :

Credo Scipionem confecturum fuisse bellum si plures fuissent copiae, *Je crois que Scipion aurait terminé la guerre si ses troupes avaient été plus nombreuses.*

§ 466. Tableau des traductions les plus usuelles.

1) Le participe futur avec l'indicatif du verbe *esse* :

confecturus sum, eram, fui...

Confecturus erat bellum :

- futur prochain : *il était sur le point de, il allait terminer la guerre;*
- destinée (futur) : *il était destiné à, il devait terminer...;*
- intention : *il avait l'intention de, il se proposait de terminer..., il voulait terminer....*

1. Futurus, venturus deviennent parfois des adjectifs : futur, à venir.

2) Le participe futur avec l'infinitif du verbe *esse* :

confecturum esse; confecturum fuisse.

Souvent l'infinitif *esse* n'est pas exprimé.

Parfois le participe exprime le futur prochain, l'intention ; mais, beaucoup plus souvent, les traductions sont les suivantes :

a) Credo eum confecturum (esse) bellum :

- futur simple : *je crois qu'il terminera la guerre;*
 - conditionnel présent : *je crois qu'il terminerait la guerre, si... (potentiel)*
- Credebam eum confecturum (esse) bellum :
- conditionnel présent : *je croyais qu'il terminerait la guerre.*
(ce conditionnel est à considérer, le plus souvent, comme un futur par rapport à un passé).

b) Credo eum confecturum fuisse bellum :

- conditionnel présent :
Credo eum confecturum fuisse bellum, si plures essent copiae, *Je crois qu'il terminerait la guerre si ses troupes étaient plus nombreuses (irréel du présent).*
- conditionnel passé :
Credo eum confecturum fuisse bellum, si plures fuissent copiae, *Je crois qu'il aurait terminé la guerre, si ses troupes avaient été plus nombreuses (irréel du passé).*

N. B. Avec les passifs videri, existimari, dici (§ 437), on peut rencontrer le participe au nominatif : confecturus esse, confecturus fuisse.

Bellum confecturus esse videtur, *Il semble devoir terminer, il semble qu'il terminera la guerre;*

Bellum confecturus esse existimatur, *L. <Il est pensé...> F. On pense qu'il terminera la guerre.*

3) Le participe futur avec le subjonctif du verbe *esse* :

*confecturus sim, essem, fuerim, fuissem*¹.

Le participe exprime parfois le futur prochain, l'intention. Mais, le plus souvent, les traductions sont les suivantes :

a) Rogo te confecturusne sit bellum :

- futur simple : *je te demande s'il terminera la guerre.*
 - conditionnel présent : *je te demande s'il terminerait la guerre, si... (potentiel).*
- b) Rogavi te confecturusne esset bellum.
- conditionnel présent : *je t'ai demandé s'il terminerait la guerre*
(suivant le cas, futur par rapport à un passé ou potentiel dans le passé).

1. Cet emploi appartient surtout à l'interrogation indirecte, où le subjonctif latin se traduit le plus souvent par l'indicatif ou le conditionnel.

c) Rogo te confecturusne fuerit bellum...

- conditionnel passé: *je te demande s'il aurait terminé la guerre, si...*
(irréel du passé après un verbe principal au présent).

d) Rogavi te confecturusne fuisset bellum...

- conditionnel passé: *je t'ai demandé s'il aurait terminé la guerre, si...*
(irréel du passé après un verbe principal au passé).

4) Le participe futur employé comme épithète (emploi surtout post-classique).

Scipio, bellum confecturus...

- futur prochain: *étant sur le point de terminer la guerre...*;
- destinée (futur): *destiné à terminer...*;
- intention personnelle: *ayant l'intention de terminer...*;
- intention d'un autre: *chargé de terminer...*;
- conditionnel présent: *Scipion, qui terminerait la guerre si...*;
- conditionnel passé: *Scipion, qui aurait terminé la guerre si...*;

Misit legatos petiuros Il envoya une ambassade chargée de demander la
pacem, paix;

O dea, mutis quoque O déesse qui, même aux poissons muets, donnerais,
piscibus donatura s'il te plaisait, la voix du cygne.
cycni, si libeat,
sonum,

► Le participe futur employé comme épithète est parfois accompagné de *ut*.

Ut aggressurus... plusieurs traductions sont possibles, suivant le contexte:

comme s'il avait l'intention d'attaquer; étant donné qu'il avait l'intention d'attaquer; dans l'intention d'attaquer.

RÉSUMÉ DES TRADUCTIONS DU PARTICIPE FUTUR

<i>être sur le point de,</i>	<i>être destiné à,</i>	<i>avoir l'intention de,</i>
futur simple,	conditionnel présent,	conditionnel passé

G. L'ablatif absolu.

§ 467. Emploi du participe à « l'ablatif absolu ».

Un participe présent ou passé, très souvent, }
Un participe futur, très rarement, } forme avec un nom ou un pronom
un complément circonstanciel à l'ablatif de temps, de cause, de moyen,
de manière.

Certains participes passés peuvent même s'employer seuls à l'ablatif.

Ces tournures ont reçu le nom d'ablatif absolu.

Voir l'ablatif absolu au chapitre de l'ablatif (§§ 116-118).

H. POUR LE THÈME

§ 468. Les participes français sans correspondants latins.

Il est impossible de traduire un participe français par un participe latin dans les cas suivants:

participes présent et passé du verbe <i>être</i>	<i>étant, ayant été;</i>
participes passés d'un verbe actif ou pronominal (si le correspondant latin n'est pas déponent)	<i>ayant pris, étant arrivé, arrivé, s'étant attribué...</i> ;
participes présents passifs	<i>étant aimé, parfois aimé...</i> ;
participes passifs d'un verbe dont le corresp. latin est déponent	<i>admiré, partagé...</i> ;
participes passifs d'un verbe dont le corresp. latin ne se construit pas avec l'accusatif	<i>favorisé, ayant été favorisé...</i> ;

► Traduction.

Pour traduire ces participes, on recourt à une des tournures suivantes:

1) on remplace la tournure participiale par une conjonction suivie d'un mode personnel:

comme: cum + subj.; *lorsque*: ubi + indic.; *après que*: postquam + indic.;
parce que: quia + indic.; *bien que*: quanquam + indic.; *si*: si + indic. ou subj...

Arrivé là, il voulut... = comme il était Quo cum venisset...
arrivé là...

Favorisé par les dieux, tu remporteras Quia dii tibi favent...
la victoire = parce que les dieux te favorisent,

Favorisé par les dieux, tu remporterais Si dii tibi faveant...
la victoire = si les dieux te favoriseraient,

2) on remplace la tournure participiale par une proposition relative:

Un lièvre poursuivi par les chiens... = un lièvre que les chiens poursuivent...

3) on retourne la proposition pour remplacer

— un participe passé actif par un participe passé passif:

Ayant pris la ville, l'ennemi se reposa Hostis urbe capta quievit;
= la ville prise, l'ennemi se reposa,

— un participe passé passif par un participe passé déponent:

Le butin partagé, le général dit aux Dux praedam partitus militibus dixit.
soldats... = le général, ayant partagé le butin,